

RAPPORT N° 534 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 8 MARS 2026

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 28 février au 7 mars 2026. Il documente les cas de violations des droits de l'homme commises sur le territoire burundais.

Au cours de cette période, quatre (4) personnes ont été assassinées dans les provinces de Bujumbura et Gitega.

1. Violation du droit à la vie

- Le mercredi 4 mars 2026, dans la matinée, deux corps sans vie de jeunes Imbonerakure¹, Ndayishimiye Kondo, âgé de 30 ans, et Nsabimana alias Kadogo, âgé de 31 ans, ont été retrouvés sur la colline de Ngoma, zone de Rubona, commune de Mugina, dans la province de Bujumbura, près de la rivière Ruhwa, à la frontière avec le Rwanda, non loin du district de Bweyeye.

D'après des témoins oculaires, les deux Imbonerakure ont été tués à coups de bâtons et de gourdins et leurs corps portaient de profondes blessures au visage. Des autorités administratives locales soupçonnent les Imbonerakure de la localité d'être les auteurs de ce double crime et évoquent les soupçons d'implication des victimes dans des activités de contrebande, une version démentie par les familles et voisins des défunts qui affirment connaître les auteurs présumés de l'assassinat de ces jeunes Imbonerakure.

SOS-Torture Burundi appelle à l'ouverture d'une enquête immédiate, impartiale et approfondie pour identifier les auteurs présumés du crime, les traduire devant la justice et les punir conformément à la loi.

¹ Membres de la ligue des jeunes du parti au pouvoir, le Conseil National de Défense de la Démocratie-Forces pour la Défense de la Démocratie (CNDD-FDD).

- Le dimanche 1^{er} mars 2026, dans la journée, le corps sans vie d'un homme connu sous le nom de Cyriaque Manirambona, âgé de 44 ans, veuf et père de 5 enfants, a été découvert sur la colline de Mugutu, dans la commune et province de Gitega, à quelques vingt mètres de son domicile.

Selon des témoins oculaires, les auteurs et les mobiles du crime ne sont pas encore élucidés. Le corps de la victime a été enterré le même jour.

- Le dimanche 1^{er} mars 2026, dans la nuit, un veilleur de nuit dénommé Raphaël Ndaruzaniye, âgé de 70 ans, a été tué à coups de gourdins par des individus non identifiés dans la commune et province de Gitega.

Selon des sources policières, les assassins ont d'abord forcé les portes d'une boutique dont il assurait la garde et ont également volé plusieurs marchandises, notamment 120 kg de riz, 150 kg de haricot et une balance. Le corps de la victime a été transféré à la morgue de l'hôpital régional de Gitega.

SOS-Torture Burundi appelle à l'ouverture d'une enquête approfondie pour identifier les auteurs de ces crimes, les traduire en justice et les sanctionner conformément à la loi.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.